



## Appel à projets inter-régimes pluri annuel 2026

### Cahier des charges

#### DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

27/02/2026

I – Contexte

II – Objectifs

III – Modalités d'intervention

IV – Population cible

V – Thématiques

VI – Critères de sélection retenus par LABEL VIE

VII – Financement

VIII – Echancier - Evaluation

IX – Composition du dossier

X – Dépôt des dossiers de candidature



**POUR Bien  
vieILLIR**



ASSURANCE RETRAITE  
agric-arco



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

## I. CONTEXTE

En cohérence avec la *loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement*, les caisses de retraite des régimes général, agricole de Lorraine et Champagne-Ardenne et l'Agirc Arrco, se sont associés pour développer une politique de prévention et de préservation de l'autonomie des personnes âgées s'inscrivant en complémentarité de l'action des départements.

C'est pourquoi les six partenaires : Carsat Nord-Est et Alsace-Moselle, MSA Marne-Ardenne-Meuse, Sud-Champagne, Lorraine, et Agirc Arrco constituent une association baptisée :

### **LABEL VIE POUR BIEN VIEILLIR EN CHAMPAGNE-ARDENNE ET LORRAINE**

Une attention particulière est apportée aux retraités socialement fragilisés, notamment en raison de leur âge, de leur isolement social et de leurs conditions de vie en leur proposant une offre de services diversifiée basée sur un accompagnement pour bien vivre sa retraite.

A travers le présent appel à projet, LABEL VIE développe sa politique de prévention facilitant l'accès aux retraités à des actions collectives multithématiques permettant de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social.

## II. OBJECTIFS

- Préserver l'autonomie
- Améliorer la qualité de vie des personnes retraitées
- Renforcer le lien social
- Entretenir le capital santé
- Lutter contre les situations de fragilité sociales et économiques

## III. MODALITES D'INTERVENTION

**Le format des actions de prévention pourra être adapté, à la fois sur le caractère individuel ou collectif des ateliers, ainsi que sur leur aspect présentiel ou distanciel.**

Chaque atelier donne lieu à une évaluation initiale et en fin de cycle. Les outils d'évaluation sont fournis par LABEL VIE.



**POUR Bien Vieillir**



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

#### IV. POPULATION CIBLE

---

Les personnes retraitées vivant à domicile (GIR 5 et 6), et plus précisément :

- en situation de fragilité économique et sociale, et ou isolées selon Géofragilité.  
<https://www.observatoires-fragilites-national.fr/>

#### V. THEMATIQUES

---

En 2026, les thématiques suivantes sont proposées :

- Ateliers « Mobilité pour tous : bien vieillir en mouvement » (voir fiche pédagogique en annexe 1)
- Ateliers « Aller vers nos seniors » (voir fiche pédagogique en annexe 2)
- Ateliers participatifs – Les promoteurs peuvent déposer des projets participatifs **co construits avec les participants** sur le thème de la préservation de l'autonomie et du lien social. (voir fiche pédagogique en annexe 3)
- Ateliers « le suis bien avec moi et avec les autres et je garde le moral » (voir fiche pédagogique en annexe 4)
- Ateliers « Consolider le lien intergénérationnel » (voir fiche pédagogique en annexe 5)

**Les actions pourront se tenir sous forme d'ateliers collectifs ou de modalités plus individuelles, soit à distance, semi-distance, semi-présentiel, par téléphone, plateforme collaborative, par visio....**

LABEL VIE souhaite organiser au moins un atelier par thème et par département. **Les actions menées sur les territoires repérés comme prioritaires par Géofragilité seront privilégiées.** Une complémentarité avec les programmes des Commissions Départementales des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie sera recherchée.

#### VI. CRITERES D'INSTRUCTION DES DOSSIERS

---

**Les dossiers complets datés, signés sont déposés avant la date limite fixée au 27/02/2026**



Aucune vente de produits et services ou publicité ne peut être réalisée dans le cadre du projet déposé.

Ne pourront être étudiés que les dossiers présentés par des organismes publics ou privés dont les équipes porteuses font apparaître les compétences nécessaires à la réalisation du projet et à l'animation de la thématique ou pouvant faire appel à des compétences extérieures.

**Les ateliers doivent être gratuits pour les participants.**

### **Une attention particulière est accordée aux projets :**

- Intégrant la problématique des limites de la mobilité des personnes et proposant des solutions pour y répondre,
- Cherchant à intégrer les populations les plus vulnérables et les plus éloignées des actions de prévention.

Le coût des prestations est un élément déterminant dans la sélection des dossiers.

### **Démarrage des actions :**

L'action doit obligatoirement être menée en 2026/2027, **un minimum de 8 participants seniors par atelier est requis.**

#### Logistique :

L'opérateur cible la commune, a en charge la recherche de la salle et la concertation avec les acteurs locaux.

Une programmation détaillée des ateliers est indispensable.

**Un mois avant la 1ère séance, LABEL VIE est informée de la date de démarrage et du lieu de l'action (fiche de liaison).**

**La sectorisation indiquée dans la convention devra être respectée et tout changement devra être validé par LABEL VIE.**

#### Communication

L'opérateur assure la communication relative à la mise en œuvre de l'atelier auprès du public senior.

Il valorise l'association LABEL VIE dans les supports de communication et lors des animations (insertion du logo LABEL VIE). La transmission à LABEL VIE sera effectuée avant le début de l'atelier.



L'opérateur s'engage également à promouvoir le programme ICOPE de l'Organisation Mondiale de la Santé, à inciter les participants à télécharger l'application « ICOPE Monitor », à créer leur compte.

## VII. FINANCEMENT

LABEL VIE finance toute ou partie du projet sur la base du budget prévisionnel joint au dossier de candidature. Un acompte est versé en cas de besoin et le solde est ajusté, s'il est inférieur au prévisionnel uniquement, en fonction du bilan de l'atelier. L'ensemble des documents est établi au nom du porteur du projet pour être retenu par LABEL VIE

Après avis favorable sur toute ou partie de la candidature, une convention est adressée au porteur de projet précisant les modalités financières, de suivi et de partenariat.

Le financement est attribué après signature de la convention entre le porteur du projet et LABEL VIE.

**Le versement de la subvention sera conditionné :**

- à la production d'un bilan d'évaluation quantitatif, qualitatif et budgétaire (voir chapitre VIII- Echancier -Evaluation)

- à la signature d'un Contrat d'Engagement Républicain qui sera annexé à la convention

En aucun cas le budget réel utilisé ne pourra dépasser le montant accordé dans la convention.

Les décisions prises par LABEL VIE ne peuvent faire l'objet d'aucun recours ou de procédure d'appel.

## VIII. ECHEANCIER-EVALUATION

L'évaluation qualitative et quantitative, intégrant le nombre de ressortissants de chaque régime, est réalisée dans un cadre contractuel: les formulaires types d'évaluation et d'analyse de l'action menée, transmis par l'association LABEL VIE après la notification d'accord de la subvention, devront être utilisés.



**POUR Bien Vieillir**



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

Ainsi :

- **Dès que l'action est programmée**, et au moins un mois avant le début, envoyer la fiche de liaison complétée.
- **A l'issue de la 1ère séance**, LABEL VIE est OBLIGATOIREMENT informée du nombre de participants par l'envoi de la fiche de présence à l'atelier, elle comporte :
  - Un numéro que le participant conservera durant toute la durée de l'atelier et qui figurera sur les questionnaires T0/T1
  - nom/prénom
  - adresse de la personne
  - son âge
  - son régime d'appartenance à une caisse de retraite.Tous ces renseignements doivent figurer sur la liste de présence, ils permettront à la coordinatrice de saisir dans le nouvel outil les T0/T1.  
La liste de présence devra être accompagnée du questionnaire T0  
Sans ces éléments la saisie des questionnaires sera effectuée par l'opérateur
- **A l'issue de l'atelier** : le questionnaire final T1 complété à la **dernière séance de l'atelier**, accompagnées de la liste de présence finale sont transmis à LABEL VIE sous 15 jours.
- **A l'issue de l'action** : l'évaluation finale de l'action financée avec le budget effectivement réalisé doit parvenir à LABEL VIE **avant le 30/06/2027**.

Toutes ces informations sont à transmettre par mail dans les délais indiqués à [hausser.celine@labelviecal.fr](mailto:hausser.celine@labelviecal.fr) ET [contact@labelviecal.fr](mailto:contact@labelviecal.fr)

Tous les documents envoyés sont conservés sous format papier par l'opérateur pour être présentés sur demande de LABEL VIE le cas échéant.

L'évaluation finale de l'action financée (avec budget effectivement réalisé) doit parvenir à l'association LABEL VIE avant le 30 juin 2027.

## IX. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature est envoyé par messagerie électronique sur simple demande adressée à LABEL VIE, accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- Fiche de candidature complétée, datée et signée,



- Statuts signés de la structure qui fait la demande, précisant la composition et les fonctions du bureau ou du conseil d'administration,
- Attestation du numéro de SIRET (obligatoire),
- Attestation originale de l'URSSAF précisant que le demandeur est à jour du versement de ses cotisations sociales (si composé uniquement de bénévoles, le préciser) téléchargeable sur le site de l'URSSAF, ou attestation d'affiliation MSA,
- Relevé d'identité bancaire au format IBAN,
- Rapport d'activité 2025,
- Budget prévisionnel du ou des ateliers présentés,
- Documents détaillés de présentation pédagogique précisant le contenu de chaque séance de l'atelier.
- 

## X. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à LABEL VIE par courriel **avant le 27/02/2026** à :



[contact@labelviecal.fr](mailto:contact@labelviecal.fr)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la chargée d'études, Mme Céline HAUSSER-DHIVERS



06 79 56 99 98



[hausser.celine@labelviecal.fr](mailto:hausser.celine@labelviecal.fr)

Les dossiers de candidatures sont conservés sous format papier par l'opérateur pour être présentés sur demande de LABEL VIE le cas échéant.

LABEL VIE

DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE

**Mobilité pour tous : bien vieillir en mouvement****Contexte et enjeux**

Le vieillissement de la population entraîne une augmentation du nombre de seniors dans l'espace public.

La mobilité est un facteur clé de maintien de l'autonomie, de lien social et de qualité de vie.

Les seniors sont plus vulnérables aux accidents de la route, notamment en tant que piétons ou cyclistes.

La capacité à se déplacer constitue un levier essentiel pour participer pleinement à la vie sociale et préserver l'autonomie de chacun.

Les personnes âgées sont particulièrement vulnérables face aux obstacles liés à la mobilité. Ce manque d'accessibilité peut entraîner :

- Un isolement social
- Une difficulté d'accès aux services de proximité et aux activités
- Des contraintes dans les déplacements du quotidien
- Un risque accru d'exclusion

Dans une démarche de soutien aux dynamiques locales qui œuvrent pour une mobilité adaptée aux besoins des seniors, LABEL VIE lance un appel à projets dans les départements **Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges.**

**I. Objectifs de l'action**

Favoriser une mobilité autonome, sécurisée et adaptée aux besoins des seniors retraités pour maintenir leur qualité de vie, leur autonomie et leur lien social.

**II. Modalités d'intervention**

Ces actions de prévention sont déclinées sous forme d'ateliers collectifs qui se déroulent en plusieurs séances.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



### Ex d'Ateliers pratiques :

- **Ateliers de remise en mouvement** : marche encadrée en lien avec les règles de la circulation, équilibre, repérage dans l'espace public, maintien du lien social
- **Initiation au vélo adapté** : tricycles, vélos à assistance électrique, sécurité cyclable.
- **Simulations de conduite** : remise à niveau du code de la route, tests de réflexes, vision, fatigue, sensibilisation liée aux risques de l'avancée en âge.  
<https://www.securite-routiere.gouv.fr>

### III. Public cible

Tous les retraités (GIR 5/6) en priorisant les territoires les plus fragiles selon Géofragilité. (<https://www.observatoires-fragilites-national.fr/>)

- Les retraités autonomes âgés de 60 ans et plus (résidant à domicile, dans un logement alternatif ou en résidence autonomie)
- Les seniors qui présentent un risque de fragilité : retraités isolés (socialement, familialement, géographiquement), veufs/veuves, public migrant vieillissant, personnes dont l'habitat est inadapté, etc...
- Les nouveaux retraités

### IV. Contenu de l'action

- **Mobilité routière**
  - Ateliers d'information sur les modes alternatifs de transport disponibles (transports en commun, services de transport à la demande, covoiturage solidaire).
  - Ateliers d'actualisation des connaissances sur les règles de circulation en tant que conducteur.
  - Campagnes de sensibilisation sur la préservation de leur mobilité et les risques liés à la conduite à un âge avancé (vue, réflexes, médicaments).
  - Encourager les aptitudes responsable et solidaire chez tous les usagers de l'espace public
- **Mobilité piétonne**
  - Sensibiliser le public sur les risques piétonniers, promouvoir les bons comportements.
  - Ateliers d'actualisation des connaissances sur les règles de circulation en tant que piéton.
  - Favoriser les bienfaits de l'activité physique.



- **Mobilité cyclable**
  - Information sur les pistes cyclables continues et sécurisées.
  - Information sur les accès vélos adaptés (tricycles, vélos électriques à assistance douce).
  - Stationnement vélo sécurisé à proximité des lieux de vie (marchés, centres médicaux).
  - Ateliers d'actualisation des connaissances sur les règles de circulation en tant que cycliste.
  - Organisation d'ateliers de remise en selle.
  - Initiations pratiques, de déplacement en transport en commun, à l'usage des vélos ou vélos électrique ...
  
- **Distribution de guides pratiques** sur la mobilité locale et les aides disponibles. (Promouvoir Sortir plus)

## V. Méthodologie

L'opérateur a en charge les phases suivantes :

- Communication
  - Cibler et informer le public
  - Constituer le groupe
  - Valoriser l'association LABEL VIE dans les supports de communication,
  
- Logistique / mobilisation
  - Rechercher la salle,
  - Se concerter avec les acteurs locaux (coordination avec programmation existante),
  
- Mise en œuvre
  - Définir et proposer une démarche projet avec retro-planning précis,
  - Détailler la trame d'intervention du conférencier et le CV de celui-ci,
  -
  
- Evaluation
  - Etablir le bilan quantitatif et qualitatif,
  - Evaluer les connaissances et le changement induit auprès du public,
  - Promouvoir le site du bien vieillir.

<https://www.pourbienvieillir.fr/>

Le prestataire s'engage à partager l'expérience de la mise en place de la conférence et des ateliers qui feront suite et son évaluation avec les autres opérateurs retenus selon les modalités définies par LABEL VIE.

LABEL VIE

DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE  
« Aller vers nos seniors »

### I. Objectifs de l'action

Proposer des projets permettant de lutter contre l'isolement en créant du lien social. L'objectif est de repérer et d'aller vers les personnes retraitées en difficultés économiques et/ou sociales afin de prévenir la fragilisation, voire la perte des liens sociaux et de les orienter vers les structures adaptées pour répondre à leurs besoins et leurs attentes.

#### Exemples d'actions :

Visites à domicile avec pour finalité affichée dans le projet d'amener les seniors isolés vers des actions collectives, réseaux voisins solidaires en direction des seniors, partenariats avec des structures caritatives, actions itinérantes au plus près des seniors pour les mobiliser au sein de leur quartier (hors navettes), coopérations Monalisa, etc.

### II. Public cible

Tous les retraités en situation de fragilité, qu'elle soit liée à l'isolement, aux inégalités sociales ou à des ruptures sociales ou affectives (deuil, maladie, etc.).

### III. Modalités de repérage

Pour repérer les personnes isolées et les amener vers des ateliers soit déjà existants soit à mettre en place, quelques exemples

#### \* exemples :

Faire du repérage :

- auprès des Bailleurs sociaux, secours catholique, petits frères des pauvres, restos du cœur...
- à domicile, « porte à porte » (réseau bénévole MSA, Sc2s ....)
- Présence sur les lieux de vie (marchés, tiers lieux réseau de proximité, Centres Sociaux culturels...)



- Espaces France services

Afin d'organiser un évènement au cœur d'une commune, d'un quartier, d'une structure d'hébergement, d'habitats gérés par les bailleurs sociaux (hors résidence autonomie et EHPAD)....

#### **IV. Contenu de l'action**

- S'appuyer sur un réseau de proximité tel que les bailleurs sociaux pour faciliter la mobilisation des publics fragiles)

Favoriser la création de liens sociaux chez les personnes les plus isolées du fait de leur lieu d'habitation, d'absence de moyens de déplacement, de moyens financiers limités ou de toute autre raison freinant leur participation à la vie sociale.

- Proposer des activités : Réunir les personnes de manière conviviale pour leur proposer les activités

Les activités proposées pourront concerner les thématiques du bien-être physique et psychique, de la culture, de la nature, du lien social, de la mobilité.

Elles pourront prendre la forme d'ateliers, de conférences, de séances d'activité physique ou d'intervention de professionnels du bien-être, du lien social.

#### **Conditions :**

Dans cette optique d'aller-vers, les porteurs de projet devront s'assurer de l'organisation et de la prise en charge du transport pour les participants (ex : mise en place de navettes, transport solidaire, covoiturage, dispositif Sortir Plus...).

#### **V. Méthodologie**

L'association LABEL VIE est conviée aux actions organisées.

L'opérateur a en charge les phases suivantes :

- Communication :
  - Cibler et informer le public et constituer le groupe
  - Valoriser l'association LABEL VIE dans les supports de communication,



- Logistique / mobilisation :
  - Rechercher la salle,
  - Organiser le transport des participants.
  - Se concerter avec les acteurs locaux (coordination avec programmation existante),
- Mise en œuvre :
  - Définir et proposer une démarche projet avec retro-planning précis,
  - Détailler la trame d'intervention du conférencier et le CV de celui-ci,
- Evaluation :
  - Etablir le bilan quantitatif et qualitatif,
  - Evaluer les connaissances et le changement induit auprès du public,
  - Promouvoir le site du bien vieillir.  
<https://www.pourbienvieillir.fr/>

Le prestataire s'engage à partager l'expérience de la mise en place de la conférence et des ateliers qui feront suite et son évaluation avec les autres opérateurs retenus selon les modalités définies par LABEL VIE.



**POUR Bien Vieillir**



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

LABEL VIE

DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE  
« Projet participatif »

**I. Critères de réussite sur l'aspect participatif d'un projet**

- Les besoins doivent être clairement exprimés par les seniors qui sont concernés par le projet ou l'action :  
- **A partir de quel besoin et par qui le projet émerge ? Comment le projet est né ?**
- L'implication des seniors du territoire doit apparaître clairement dans un des objectifs du projet  
- **Quelle est l'implication des seniors dans le projet ? Groupe de travail, recensement ...**
- L'implication des « seniors du territoire » tout au long du projet (préparation, animation, bilan) doit être visible, **par le biais d'une liste de présence aux groupes**, avec la mise en place de groupes de travail, (où sont présents des seniors du territoire).  
- **Quel est la méthodologie utilisée pour valoriser l'implication des seniors ?**
- Les décisions prises dans les groupes de travail doivent être collégiales et équitables  
- **Comment sont prises les décisions liées au projet ?**
- Un périmètre d'action précis doit être défini  
- **Quel est le périmètre de l'action : qui, quoi (sujet) ou, comment, objectifs et moyens**
- Une temporalité (date de début et de fin du projet) doit être définie et préciser si possibilité de renouveler ou pas le projet par la suite  
- **Quelle temporalité ?**



- Le projet doit être unique et s'adapter au territoire (pas de copié collé)  
- **En quoi le projet est novateur ?**
- La définition des rôles des différents acteurs doit être claire (qui fait quoi, à quel moment du projet), implication de seniors dans la mise en place (recherche d'intervenant, recherche de salles, installation, distribution des supports de com...)  
- **Comment le projet va-t-il se dérouler et avec quels moyens ?**
- Un rétroplanning doit être proposé avec les différentes étapes d'élaboration du projet où apparaissent clairement les étapes et comment sont impliqués les seniors.  
- **Quel retro planning ?**

## II. Critères d'évaluation sur l'aspect participatif d'un projet

- Nombre de seniors présents au début des groupes de travail (noyau ?)
- Nombre de seniors présents à la fin de la démarche dans les groupes de travail
- Régularité des seniors tout au long du projet
- Respect des étapes du rétroplanning
- Les seniors ont pu s'exprimer lors des groupes de travail
- Les besoins des seniors ont été entendus et des propositions ont été faites par les seniors
- Les seniors ont pu s'impliquer dans la mise en place du projet



**POUR Bien VieILLiR**



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

LABEL VIE

<b>DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE</b> « Je suis bien avec moi et avec les autres et je garde le moral »
--

**I. Objectifs de l'action**

« Comment garder le moral dans différentes situations de vie ? »

Identifier, lors du passage à la retraite et/ou pendant la retraite, les risques de déstabilisation, les motifs d'inquiétude, les peurs (revenu, isolement, santé, vie active...) et comment les affronter ?

Gérer les contradictions, les erreurs, les renoncements ....

Parler-communiquer-dédramatiser

Proposer une réponse aux personnes éprouvant un sentiment de stress, d'angoisse et/ou d'une perte d'intérêt impactant leur vie quotidienne

**II. Public cible**

Tout retraité vivant à domicile (GIR 5 et 6), et plus précisément :

- en situation de fragilité économique et sociale, et ou isolées,

**III. Contenu de l'action**

- Une conférence généraliste sur le moral et ses fluctuations (2 heures) ou un théâtre forum ou toute autre forme de communication :
  - Quel lien entre le vieillissement et les changements induits ?
  - Définition des notions de stress, angoisse et déprime. Qu'est-ce qu'être bien dans sa tête quand on est senior ?
  - Quels sont les signes et les manifestations de mal être et de la dépression ?



- Comment les prévenir ? Comment rebondir face aux difficultés ? Comment s'exprimer ? Quelle sont les ressources de chacun (familiales, personnelles, collectives...) ?
- Quelles sont les solutions pratiques ? Quel lien entre bien-être et activité physique, activité artistique, culturelle, nutrition, sommeil et lien social ?
- Un atelier d'environ 5 séances (2 heures chacune) :
  - Conférence d'ouverture « comment garder le moral dans différentes situations de vie ? »
  - Expression et extériorisation des émotions, partage d'expérience
  - Gestion du stress : Les mécanismes, les étapes, et les conséquences du stress. Séances de sophrologie-relaxation, la communication positive.
  - Les réactions psychiques et physiologiques – comment y faire face ? Donner des clés pour la gestion au quotidien/ solutions pratiques
  - Travail sur l'estime de soi et le bien-être,
  - Transformation des fragilités en ressources,
  - Séance bilan et orientation vers acteurs locaux et/ou professionnels de santé si besoin.

L'atelier est gratuit pour les participants et doit réunir entre 10 et 15 personnes

#### IV. Méthodologie

L'opérateur a en charge les phases suivantes :

- Communication
  - Cibler et informer le public,
  - Valoriser l'association LABEL VIE dans les supports de communication,
- Logistique / mobilisation
  - Rechercher la salle,



- Se concerter avec les acteurs locaux (coordination avec programmation existante),

- Mise en œuvre

- Définir et proposer une démarche projet avec retro-planning précis

- Détailler les étapes et les intervenants professionnels, y compris le contenu de chacune des séances.

- Evaluation

- Etablir le bilan quantitatif et qualitatif,

- Evaluer les connaissances et le changement induit auprès du public,

- Vérifier l'assiduité des participants au parcours.



LABEL VIE

DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE  
« Consolider le lien intergénérationnel »

## I. Objectifs de l'action

### Consolider le lien intergénérationnel :

- Réinventer et consolider les liens intergénérationnels,
- Partage d'expérience,
- Echange de pratiques et d'expériences
- Valoriser la transmission intergénérationnelle au niveau des savoirs et savoirs faire
- Mieux comprendre les formes de communication (ex : réseaux sociaux, ...)
- Prévenir les conflits intergénérationnels

#### a) Objectifs possibles pour les personnes âgées :

- Partager ses expériences, son vécu; les valoriser
- Découvrir de nouvelles pratiques
- S'exprimer
- Les stimuler socialement, de manière cognitive

#### b) Objectifs pour les jeunes

- Prendre conscience des différences
- S'inscrire dans le temps
- Développer la solidarité, le respect entre les âges

#### c) Objectifs communs

- Découvrir, maîtriser certaines techniques
- Exposer, valoriser ses réalisations
- Passer des moments agréables
- Rencontrer des personnes d'âges différents

## II. Public cible

Tout retraité.



### III. Contenu de l'action

- Mettre en place tout type d'espaces d'échanges **co-construits** autour du lien intergénérationnel (ateliers, utilisation d'outils ludiques, forums, .....
- Créer un support de valorisation de l'action.  
(exemples :
  - un support numérique : page sur les réseaux sociaux relatant l'action
  - un support papier : livret de recettes réalisées par les groupes seniors/jeunes ou recueil de paroles des seniors mis en page par la jeune génération, vidéo...)

### IV. Méthodologie

L'opérateur a en charge les phases suivantes :

- Communication
  - Cibler et informer le public, en lien avec les acteurs et partenaires locaux
  - Valoriser l'association LABEL VIE dans les supports de communication,
  - Transmettre à l'association LABEL VIE tous les documents et dates relatifs à la mise en place de l'atelier.
  - Informer et orienter vers les ateliers d'actions collectives proposés par les centres sociaux, MJC...ou associations de proximité.
- Logistique / mobilisation
  - Rechercher la salle adaptée
  - Se concerter avec les acteurs locaux (coordination avec programmation existante)
- Mise en œuvre
  - Définir et proposer une démarche projet avec retro-planning précis,
  - Détailler la trame d'intervention
- Evaluation
  - Etablir le bilan quantitatif et qualitatif : nombre d'orientations vers d'autres actions...
  - Identifier le changement de comportement sur les deux publics ou d'adhésion aux actions proposées (ex : Recensement des nouveaux outils utilisés.

